



MÉMENTO DES DÉCHETS – COMMUNE DE CRONAY

Municipale responsable
Ariane Bovet, 024'433'18'09

Responsable déchetterie
Daniel Gondoux, 024'433'14'23

STRID, 024'424'01'11

Horaires d'ouverture de la déchetterie : les samedis de 9 h 00 à 11 h 00
et les mercredis de 17 h 30 à 18 h 30 durant l'heure d'été

DÉCHETS INCINÉRABLES

 **Urbains incinérables**
Déchets incinérables (non recyclables) pouvant entrer dans un sac poubelle jusqu'à 110 litres (papier souillé, briques de boissons, plastiques, barquettes alimentaires, papier film, pots de fleurs en plastique, etc)
Couches-culottes et matériel médical (cathéters, sondes, alaises, etc) peuvent être mis dans des sacs transparents

Déchetterie

 **Corps creux**
Emballages de lessive, détergent, shampooing, bouteilles en plastique (sauf PET et Soda-Club), etc
Les barquettes alimentaires et papier film doivent être mis dans les sacs taxés

Déchetterie

 **Encombrants incinérables**
Sagex en quantité ménagère. Déchets incinérables avec plus de 50 cm de côté (armoires, tables, chaises, bois imprégné, etc)
Moquettes, matelas, canapés (à apporter à STRID sous remise d'un bon délivré par le responsable de la déchetterie)

Déchetterie,
STRID

DÉCHETS RECYCLABLES

 **Compostables**
Déchets organiques ménagers (fruits, légumes, épluchures, coquilles d'œufs, marc de café et thé, plantes, fleurs fanées, gazon, feuilles, paille, etc)
A séparer du compost : taille de haies, branchages

A composter
individuellement
ou déchetterie

 **Papier**
En paquets ficelés : papier, journaux, prospectus, revues, annuaires, enveloppes, etc

Déchetterie

 **Carton**
Cartons pliés, sacs en papier, livres, etc

Déchetterie

 **Verre**
Tri par couleur

Déchetterie

 **PET**
Bouteilles de boissons avec le logo 

Déchetterie

 **Objets métalliques (longueur maximum 3 m.)**
Tous les objets métalliques avec plus de 50 % de métal (casseroles, outils, vélos, mobilier métallique). Séparer les objets combustibles (bois, tissu, caoutchouc)

Déchetterie

 **Boîtes de conserves**
Dans le container à fer blanc, pliées et écrasées. Séparer soigneusement de l'aluminium

Déchetterie

 **Aluminium**
Dans le container à aluminium, plié et écrasé. Séparer soigneusement du fer blanc

Déchetterie

 **Capsules aluminium**
En vrac dans le container prévu à cet effet

Déchetterie

 **Textiles et chaussures**
Dans le container prévu à cet effet

Déchetterie

 **Inertes**
Vaisselle, vitres, miroirs, sable à chat, cendres de cheminée
Matériaux de chantier à acheminer à STRID
Cailloux des champs et quantités importantes : s'adresser au Municipal

Déchetterie,
STRID

 **Huiles minérales et végétales**
Acceptées en quantité ménagère
Huiles végétales : friteuse, glycérine, salade, machine à coudre
Huiles minérales : vidange, moteur et engrenages

Déchetterie

RETOUR CHEZ LE FOURNISSEUR OU DÉCHETTERIE

 **Appareils électroménagers et électroniques**
Appareils frigorifiques, TV, cuisinières, aspirateurs, machines à laver, matériel informatique, ordinateurs, imprimantes, scanners, etc.

Lieu de vente,
déchetterie

 **Batteries, accumulateurs et piles**
Batteries de voiture, piles, blocs rechargeables, etc

Lieu de vente,
déchetterie

 **Ampoules économiques, néons**
Ne pas jeter à la poubelle

Lieu de vente,
déchetterie

 **Médicaments**
Ne pas jeter à la poubelle

Pharmacie,
déchetterie

 **Produits toxiques ménagers**
Ne pas jeter à la poubelle ou dans la cuvette des wc. Doivent être neutralisés avant d'être éliminés

Fournisseur, STRID,
déchetterie

NON REPRIS

 **Pneus**
Ne sont pas repris

Fournisseur, STRID
moyennant taxe

 **Déchets carnés**
Les cadavres d'animaux sont à emmener à Yverdon

Clos d'équarissage
(024'425'25'23)